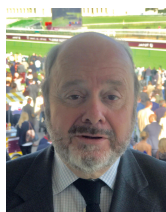




SCOPDYGA

L'ÉDITORIAL d'Hubert Tassin, Président des P.P.

Les P.P.: le courage de résister



En 1990, un petit groupe de passionnés, propriétaires, éleveurs et entraîneurs, a décidé de créer les P.P., un acronyme qui signifiait alors les « Petits Propriétaires ». Nous avons proposé à Jean-Luc Lgardère un ambitieux programme de désenclavement du

Galop de son carcan parisien quand nous avons soutenu son accession à la présidence de la nouvelle société-mère en 1995. Moteurs de la politique dite de décentralisation, nous avons fait évoluer le sigle P.P. pour signifier « Province-Paris ».

Pour autant, depuis presque 30 ans, notre philosophie est restée constante : proposer, convaincre et agir pour la croissance du Galop en France. Nous avons basé notre stratégie sur un socle essentiel de cette croissance, la passion des propriétaires et des éleveurs qui jouent d'abord et avant tout la carte de l'élevage et des courses françaises, ceux qui constituent une base aussi large et aussi durable que possible.

La croissance, nous l'avons assurée. Au tournant de la crise qui touche le pari hippique depuis 2010, notre détermination n'a pas faibli, au contraire. Face aux menaces qui pèsent sur tant d'hippodromes de province, face aux charges qui pèsent sur les propriétaires (aggravées par la hausse de TVA), face aux tracasseries administratives récurrentes qui découragent ceux qui veulent que le cheval de course soit un loisir, face aux appétits d'intérêts financiers particuliers ou catégoriels qui cherchent à détourner les flux financiers à leur profit, les P.P. s'imposent comme le seul vrai contrepoids à une dérive de captation des revenus que l'État permet aux courses de générer.

Rejoindre l'Association PP, ce n'est pas seulement adhérer à une offre de services offerts aux membres, c'est aussi et surtout construire un avenir durable et ambitieux en France comme à l'international, c'est mieux promouvoir la place du propriétaire qui joue le jeu des courses en France, c'est défendre l'élevage français.

Rejoindre les P.P., c'est se regrouper pour défendre utilement notre passion, comme nous l'avons encore fait dans le cadre des restrictions des budgets d'allocations en 2018, et assurer avec courage une nouvelle phase de développement durable...

Des ambitions pour avancer

- Pour assurer le modèle économique de la croissance, fondé sur une répartition équilibrée des allocations distribuées à travers notre formidable maillage d'hippodromes ;
- Pour relancer l'activité des propriétaires d'effectifs moyens et petits qui forment l'indispensable base de la pyramide, et assureront sa pérennité ;
- Parce que les grandes ventes de yearlings ne peuvent pas être le seul baromètre de la santé des acteurs français des courses ;
- Pour retrouver une ambiance conviviale, et même festive sur les champs de courses ;
- Pour que le cheval soit replacé au centre de notre communication.

Les courses ont un avenir, construisons-le ensemble :



REJOIGNEZ LES P.P.!

Les P.P.
bientôt 30 ans
au service
des propriétaires
et des éleveurs



SCOOPDYGA

1990 : création de l'Association PP sous la présidence de Christian Bauer aujourd'hui Président d'honneur.



Christian Bauer

1995 : Hubert Tassin et Jean d'Indy sont nommés par le Président de France Galop, Jean-Luc Lagardère, chargés de mission pour la politique de décentralisation.

1999 : Jean d'Indy est nommé à la présidence de la commission des Régions de France Galop. Il prend la présidence du Conseil de l'obstacle à partir de 2008.

1999-2010 : Hubert Tassin assure successivement la présidence de la commission « Paris et croissance » de France Galop, une participation au « pré-conseil » du PMU, puis au conseil des administrateurs du PMU. Il retrouve cette mission en 2016.

2012 : les P.P. participent à la création de l'Association Passion Obstacle afin de permettre une plus grande présence des défenseurs de la discipline de l'Obstacle dans les instances officielles.

2012 : création de l'Union pour le Galop Français afin de rassembler autour d'un programme commun les P.P., les AQPS et l'Association des Propriétaires Permis d'Entraîner.

2018 : Hubert Tassin est réélu Président des P.P., avec Baudouin de la Motte Saint Pierre comme Vice-Président Éleveur et Éric Pechadre comme vice-président Propriétaire.



Baudouin de la Motte Saint Pierre

Des engagements concrets

La priorité des priorités : retrouver le public des hippodromes

La résignation conduirait à une marginalisation. Sans public aujourd'hui, il y aura moins de parieurs demain, il n'y aura plus de propriétaires, ni de bénévoles pour animer la filière. Les trois piliers de l'institution – parieurs, propriétaires et bénévoles – ne se renouvelleront qu'en allant aux courses, en y trouvant une ambiance de plaisir, de fête, de convivialité. Il n'y a pas de terme plus destructeur que celui de « réunion alimentaire ». Quand on connaît la somme d'efforts pour faire naître, élever, entraîner un cheval l'amener sur l'hippodrome et le monter, c'est presque une injure pour les acteurs. L'argent est une condition, mais ce n'est qu'une partie de l'équation : la passion partagée, celle d'une victoire devant un vrai public, c'est la base et l'objectif à la fois. Alors, la cause nationale, c'est le public. Pour cela, le produit « un jour aux courses » doit être adapté au travers du maillage exceptionnel de nos hippodromes.

La croissance des paris doit profiter à la filière

En se résignant à approuver le plan de baisse de 10 % des allocations prix et primes au Galop en 2018, les représentants P.P. ont obtenu une clause de retour à meilleure fortune : les augmentations de ressources du PMU devront être affectées avant tout autre chose à effacer les mesures prises (baisse des primes propriétaires et éleveurs, réduction des indemnités de transport, baisse des enveloppes d'allocations hors primes, réaffectation des enveloppes des courses supprimées etc.). Mais ce ne sera qu'une étape. Avec le retour d'une vraie croissance, les retombées devront profiter :

- d'abord aux acteurs jouant le jeu national directement ou par le biais des prix et primes, car ils sont la base de l'activité en France et celle du rayonnement international du Galop.
- puis aux acteurs qui concourent à la recette des paris,
- enfin en investissant sans relâche sur le meilleur des atouts, le maillage national des hippodromes.

Développement du PMU et gestion : les impératifs pour les P.P.

Les efforts de gestion de France Galop et des organismes communs avec le Trot, du PMU en premier lieu, sont réels mais insuffisants. Il faut donc s'attaquer aux tabous pour une gestion plus efficace, ramassée et véritablement unie, voire fusionnée, entre le Galop, le Trot et le PMU. L'efficacité des gains de productivité laissera des marges de manœuvre pour une stratégie de conquête, axée sur des réseaux nouveaux et renouvelés, des produits novateurs, une communication s'appuyant sur le cheval et sur les hippodromes si variés au service d'une commercialisation des paris à la fois offline et en ligne. Les courses sont le plus beau spectacle du monde, le cheval l'animal préféré des Français : on peut être optimiste !

Les P.P., une association unique en son genre

La défense d'intérêts financiers personnels et/ou catégoriels est un mal trop répandu, particulièrement au sein du milieu des courses et de l'élevage. J'ai rejoint les P.P., précisément parce qu'il s'agit d'une association qui défend un modèle global et assure cette défense de façon désintéressée.

Opposer les propriétaires et les éleveurs dans des associations concurrentes n'a pas de sens. Nous sommes nombreux à être propriétaires ET éleveurs, et de toute façon, nous sommes dans le même bateau ! Ce qui est important, c'est le respect de l'intérêt général qui repose sur des équilibres de long terme.

Gérard Samama, membre du Comité des P.P.



Rejoindre les P.P. pour être mieux informé, au centre des débats

Un site internet
www.lespp.fr

Le Grain de Sel

Éditorial hebdomadaire que propose le Président des P.P., Hubert Tassin, sur des sujets d'actualité et des positions de fond des P.P.

Un bulletin d'information : **PP Info**

La lettre de notre mouvement, **PP Info**, vous est adressée régulièrement par voie numérique pour rendre compte des débats qui se tiennent dans les instances de l'institution et qui vous concernent sur les programmes, le calendrier, l'institution, etc.

Une présence quotidienne sur Instagram

Une manière ludique et conviviale de commenter l'actualité par la mise en ligne sur Instagram de photos commentées.

Les P.P Province Paris pour le Galop Français

29 rue Claude Terrasse
75016 Paris
01 46 21 80 82
contact@lespp.fr



Assurance responsabilité civile

Un cheval placé sous la responsabilité d'un entraîneur est bien entendu couvert par l'assurance responsabilité civile de ce dernier... sauf pendant les courses ! En effet, à partir du moment où le cheval est lâché sur la piste jusqu'à sa reprise en main par le personnel de l'entraîneur, le cheval dépend de la seule responsabilité du propriétaire...

Imaginez un seul instant votre situation si votre cheval venait à sauter dans la foule ! Dans ce cas, et sans supplément de coût, l'adhésion à l'association couvre automatiquement toute votre responsabilité civile de propriétaire, et ce quel que soit le nombre de vos partants.

Ne prenez pas de risques inutiles !



Assistance

Un secrétariat permanent répond à vos questions pratiques par téléphone ou plus simplement par e-mails. Il peut vous renseigner, vous conseiller et peut aussi vous servir d'interface vis-à-vis de l'administration parfois complexe de France Galop. De nombreuses réunions d'information sont organisées afin de vous permettre de faire entendre vos idées, vos positions et vos critiques.



Un tirage au sort annuel de saillies

Chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale, un tirage au sort de saillies gratuites est proposé aux membres des P.P. Plus de 50 saillies d'étalons de grande qualité sont offertes par les plus grands haras français et ainsi offertes à nos adhérents.



Cotisation

La cotisation aux P.P. se compose d'une partie fixe annuelle de 35 € et d'une partie variable de 0,4 % des gains en courses crédités sur votre compte à France Galop.



Participer à la vie de l'institution des courses

Une fois tous les 4 ans, les instances nationales et régionales du Galop sont renouvelées. Les P.P. et leurs partenaires au sein de l'Union pour le Galop Français présentent des candidats. Rejoindre les P.P. c'est aussi pouvoir être candidat et participer plus concrètement à la vie de l'Institution et peser sur les options stratégiques.